

Pont du Tricastin à Bollène 2016

Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art routiers, le Département de Vaucluse a réalisé de janvier à août 2016 des travaux de réparation du Pont du Tricastin sur la commune de Bollène (RD 204).

Cet ouvrage est situé sur le canal du Rhône (Donzère-Mondragon).



© Département de Vaucluse

Construit en 1978 et d'une longueur totale de 203 mètres, il repose sur deux piles en béton armé, les culées faisant office de contrepoids se trouvent hors d'eau.

Le suivi de l'ouvrage avait permis de constater des désordres de natures différentes, au niveau des appuis, du tablier et des superstructures.

Afin d'assurer pleinement la sécurité des usagers, une intervention était donc nécessaire.

Au niveau des appuis (piles), les travaux ont fait l'objet de techniques particulières comme la réalisation d'ouvrage anti-affouillement par la mise en œuvre de béton immergé.


Les coffrages spécifiques construits en atelier ont été acheminés par une barge.

L'opération, d'un montant de 994 000 euros, a été entièrement financée par le Conseil départemental de Vaucluse.

CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

 [CONTACTER](#)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09